

Comité de Défense du Service Public de Santé et du Médico-social du Bergeracois.

1200 chemin de touterive 24100 BERGERAC.

CDSPSMS@orange.fr

LC

22.II.2023

**Sur l'évolution de la consultation médicale MG secteur 1
et autres comparaisons avec le para-médical.**

Année	coût
2000 :	115 fr ou 17,53 €
2001	20 €
2006	21 €
2007	22 €
2011	23 €
2020	25 €

Ce qui fait une augmentation de 7,47€ ou 42,61%

Si la consultation passe à 30€ : 71,13%

Le smic

en 2000 : 1082,60 € brut/mois

en 2020 : 1539,42 brut/mensuel

Soit 42,32%

L'indice des prix à la consommation

A augmenté de 41,29% sur cette même période de 20 ans

Secteur para-médical non lucratif

Les salaires des personnels du champ du sanitaire et médico-social dont les deux principales conventions collectives sont la 51 et la 66 (et les plus favorables comparées aux autres du secteur) ont augmentés de 9,26% (ccn 51) et de 12,35 (ccn 66) sur la même période :

Cf tableau ci-dessous fait par Didier ZIKA éducateur , militant syndical publié sur son blog sur le site médiapart

Evolution des salaires dans les 2 principales conventions collectives qui régissent nos métiers avec comparaison avec l'évolution du SMIC et de l'inflation :

Année	Valeur point CC66 ⁽¹⁾	Valeur point CC51 ⁽²⁾	SMIC brut mensuel	IPC (base 100) ⁽³⁾
2000	3,40	4,070	1082,60 €	77,4
2010	3,74	4,403	1343,77 €	92,79
2021	3,82	4,447	1589,47 €	109,36
Variation % 2000/2021	+ 12,35 %	+ 9,26 %	+46,82 %	+41,29 %

⁽¹⁾ CC66 : convention collective du 15 mars 1966

⁽²⁾ CC51 : convention collective du 31 octobre 1951

⁽³⁾ indice des prix à la consommation - base 100 (source INSEE)

Dans la fonction publique hospitalière

En 2001 salaire médian d'un IDE est de 1400€ (source drees)

En 2020 : 1712,06 soit + 312,06 et 22,29%

En conclusion, les médecins généralistes sont loin d'être perdant sachant que leur revenu annuel médian est de 92000 /an , 7666/mensuel (source drees) et augmentera de 20% en passant la consultation à 30€

Par contre un IDE aura perdu 20% de pouvoir d'achat, le secteur paramédical non lucratif entre 30 et 40% , ce qui explique les démissions, les difficultés de recrutement sans compter des conditions de travail de plus en plus lourdes.